



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AMBOISE

Séance ordinaire du 22 septembre 2022

N°22-105

OBJET : CULTURE

Convention de partenariat entre la Ville d'Amboise et l'association Quinte et Sens/ Programmation du concert « Vivaldi l'âge d'or »

Date de la convocation : le 16 septembre 2022

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de présents : 31

Nombre de votants : 33

Ayant donné procuration : 2

Absents excusés : 2

Absents : 0

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-deux septembre, le Conseil Municipal de la Commune d'Amboise, dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé à la salle des fêtes Francis Poulenc, avenue des Martyrs de la Résistance, à Amboise,

sous la présidence de Monsieur Thierry BOUTARD, Maire d'Amboise.

Étaient présents : M. Thierry BOUTARD, Mme Jacqueline MOUSSET, Mme Marie ARNOULT, M. Atman BOUCHEKIOUA, Mme Françoise THOMERE, M. Bernard PÉGEOT, Mme Josette GUERLAIS, M. Marc LÉONARD, M. Sylvain GILLET, Mme Régine MALASSIGNÉ, M. Alexis LAMOUREUX, Mme Chantal BOUVIER de LAMOTTE, Mme Sylvie LADRANGE, M. Jean-Louis VOLANT, Mme Brigitte DEBRINCAT, Mme Élisabeth JOURDAIN, M. Thierry PRIEUR, M. Alain OFFROY, Mme Marie-France HUREAU, M. José BONY, Mme Nathalie SUPPLY, M. Guillaume HELLOCO, Mme Mélanie THOMAS, M. Brice RAVIER, Mme Évelyne LAUNAY, M. Rémi LEVEAU, Mme Isabelle GAUDRON, Mme Myriam SANTACANA, M. Claude VERNE, Mme Sandra GUICHARD, Mme Justine BÉCHET,

Absents Excusés : M. Fabien ROZWADOWSKI a donné pouvoir à Mme Justine BECHET, M. Denis CHARBONNIER a donné pouvoir à Mme Sandra GUICHARD.

Secrétaire de Séance : Mme Jacqueline MOUSSET.

Vu l'article 2121-29 du Code Générale des Collectivités Territoriales,

Considérant que la Ville d'Amboise et l'Association Quinte et Sens, compte tenu d'intérêts communs partagés pour soutenir la diffusion de la musique classique auprès du grand public, souhaitent programmer conjointement un concert dans le cadre de la saison culturelle 2022-2023 ;

La proposition artistique retenue est la suivante :

Vivaldi l'âge d'or, un projet de Marianne Piketty et de son ensemble Le concert idéal.

Date : Dimanche 22 janvier 2023 à 16h

Lieu : Théâtre Beaumarchais

Une convention de partenariat définit les accords et modalités de collaboration entre les deux parties. La Ville d'Amboise et l'association Quinte et Sens s'entendent sur le partage :

- Du coût de cession du concert d'un montant de 6000 € TTC. Les partenaires contractualisent ensemble avec Le Concert Idéal, via un contrat de cession du droit d'exploitation d'un spectacle.
- Des recettes de billetterie.

La Ville d'Amboise prend à sa charge la totalité des frais supplémentaires d'accueil de l'équipe artistique et technique du concert mais conservera la totalité des subventions provenant de la région Centre Val de Loire et du département d'Indre-et-Loire, le concert étant éligible au titre du PACT et de la convention de développement culturel du conseil départemental 37.

La Ville d'Amboise assure la mise en œuvre globale de l'organisation du concert, le suivi administratif et contractuel, le suivi de la régie, les montages et démontages techniques de l'ensemble de la manifestation.

Le projet de délibération a été présenté en Commission Culture le 7 septembre 2022.

Le Conseil Municipal, après un vote à bulletins secrets, décide par 16 voix POUR et 17 CONTRE :

- De ne pas autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la convention de partenariat avec l'association Quinte et Sens.

Bulletins trouvés dans l'urne : 33

POUR : 16

CONTRE : 17

BLANCS : 0

NULS : 0

**Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture et de la publication le 29 septembre 2022.
Fait à Amboise, le 29 septembre 2022.**

POUR EXTRAIT CONFORME,

Thierry BOUTARD,

Maire d'Amboise,

Président de la Communauté de
Communes du Val d'Amboise

Envoyé en préfecture le 29/09/2022

Reçu en préfecture le 29/09/2022

Affiché le



ID : 037-213700032-20220929-22_105-DE